

Revêtus de Seigneur Jésus-Christ

Galates 3.26 – 29

13

25 juin 2011

Dans cette épître, Paul fonde son argumentation sur les gestes historiques de Dieu. La promesse faite à Abraham (Genèse 12.1-3), précède la loi, comprise comme l'ensemble de la volonté de Dieu. En bénissant Abraham, Dieu avait en vue les nations qu'il entendait sauver par Jésus-Christ. Son argumentation est donc essentiellement historique et christocentrique. Ce calendrier vétérotestamentaire, où la promesse / alliance précède la loi, conduit à une éthique de vie (les commandements de Dieu). Cette éthique de vie se retrouve chez Paul dans ses épîtres (Romains et Ephésiens, en particulier 4.1) : après avoir démontré le projet de Dieu pour le salut de l'humanité, il passe à la pratique de la vie chrétienne, ainsi dans Galates 5 et 6 ; le même raisonnement se retrouve dans l'épître aux Romains où la foi en pratique débute au chapitre 12.

Paul passe de l'image de la loi / surveillant (Galates 3.24) qui conduit au Christ à l'image de fils de Dieu. En disant au verset 26 que nous sommes par la foi fils de Dieu en Jésus-Christ, Paul exprime une relation profonde de soumission, d'engagement concret, de cheminement avec Jésus.

La foi est l'acte par lequel nous reconnaissons que Dieu fait de nous ses fils en Jésus-Christ. Cet état repose sur l'initiative exclusive de Dieu. Le raisonnement de Paul repose sur cette vérité importante.

Ce n'est pas la foi qui obtient le salut, ni ce qui en découle. Paul ne montre pas comment le salut s'obtient, mais sur quelle base il fut promis. La foi consiste à être *en* Jésus-Christ. Pour Paul être en Jésus-Christ, ce n'est plus s'appuyer sur les œuvres légales, mais s'appuyer avec confiance et soumission en Jésus-Christ seul.

Au verset 27 il est question du baptême en Christ, littéralement dans le Christ, avec une idée de mouvement vers le Christ. Le baptême nous entraîne dans une marche avec Jésus. Jésus est devant. Dépouillés par le baptême de toute prérogative devant Dieu, les croyants sont revêtus de l'unique dignité du Christ pour leur justification.

Ce vêtement Dieu seul peut le donner. Il permet de vivre en nouveauté de vie, dont Paul parle au chapitre 5. Le croyant est revêtu du vêtement d'en haut promis par Jésus lui-même (Luc 24.49).

Le Saint-Esprit produit alors une abondance de fruits : amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, foi, douceur, maîtrise de soi, le plus beau des vêtements dont le Seigneur nous revêt (Galates 5.22). Paul ajoute : « la loi n'est pas contre ces choses ».

Ce vêtement tout neuf n'est donc pas simplement une couverture sous laquelle on peut se cacher, mais il s'agit d'être renouvelé dans son être intérieur, d'être une nouvelle créature (Galates 5.13 ; 2 Corinthiens 5.17).

Au verset 28 Paul veut sauvegarder l'unité entre judéo-chrétiens et pagano-chrétiens. Être fils de Dieu en Jésus-Christ, être baptisé en Christ, être revêtu du Seigneur Jésus-Christ, a comme corollaire incontournable l'unité en Christ, fondée sur la fin de toute prérogative religieuse, sociale, sexiste... C'est la fin des antagonismes religieux et sociaux. Les expressions « libres » et « esclaves » ne font pas allusions à la liberté chrétienne opposée à l'esclavage sous la loi, ce qui est un contresens, mais à la situation sociale du premier siècle de notre ère. L'Église primitive unissait en une même fraternité des hommes et des femmes de diverses conditions sociales. Dépassées et non supprimées, ces distinctions ne sont pas abolies dans l'Église. Mais la communion fraternelle incite à ne plus en tenir compte. Tous sont membres de la même Église. Ils sont tous revêtus de la justice du Christ, et sont tous au bénéfice de la promesse de Dieu faite à Abraham. Finalement, les Galates, et par conséquent les Églises que Paul a plantées, sont la descendance d'Abraham, selon la promesse faite par Dieu à Abraham : « toutes les familles de la terre seront bénies en toi » (Genèse 12.3).

Être revêtu du Seigneur Jésus-Christ est placé ici dans un contexte particulièrement riche. Tous les croyants sont la postérité d'Abraham. Les promesses de Dieu leur sont destinées, indépendamment de leurs origines religieuses ou sociales. Ils sont tous au bénéfice des promesses de Dieu, non d'abord en vertu de leur foi, mais parce que ces promesses sont le fait de Dieu scellées en Jésus-Christ. La foi est ici le bras qui permet au

croyant, de quelque condition que ce soit, de saisir les promesses de Dieu, et d'être revêtu du Seigneur Jésus-Christ.

« J'entendis une voix forte qui venait du trône et disait: Maintenant la demeure de Dieu est parmi les hommes! *Il demeurera avec eux et ils seront ses peuples.* Dieu lui-même sera avec eux, il sera leur Dieu. » (Apocalypse 21.3 Bible en français courant.)

Appliquons

1. Dire que le croyant est revêtu du Seigneur Jésus-Christ par la foi n'est pas compris par la mentalité contemporaine. Comment rendre cette vérité plus concrète et audible pour l'homme d'aujourd'hui ?
2. L'immigration est un fait d'actualité. Elle donne un nouveau visage à notre Église depuis plusieurs années. Comment est-ce que je vis cette réalité dans mon Église, en m'inspirant de Galates 3.28 : « il n'y a plus ni Juif, ni Grec ... » ?
3. Le vêtement du salut en Jésus-Christ est un don gratuit de Dieu. L'apôtre Paul précise plus loin, dans le prolongement du don de Dieu, en Galates 5.25 : « Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi par l'Esprit ». Quelle est la conséquence pratique, dans la vie quotidienne, du don de Dieu ?

P. L'Eplattenier